

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 07 septembre 2020 s'est réuni à 20h30 à la salle des fêtes sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : *Simone MANGEON, Catherine ROTA, Joël THIBAUT, Frédéric TROUÉ, Jelena LAURENT, Pascal PREVOST, Thierry ALEXANDRE, Delphine GREMY, Raphaël GOURLIN, Benoît GIVRY et Alain CORNEAU.*

Absent(s) : *Sandrine RAVASSON ayant donné pouvoir à Simone MANGEON, Marie-Noëlle SASSIAT ayant donné pouvoir à Catherine ROTA, Nadine ROCA ayant donné pouvoir à Benoît GIVRY et Sylvain PICOUET ayant donné pouvoir à Delphine GREMY.*

Secrétaire de séance : *Catherine ROTA*

I. Dossiers Subventionnables

- Toiture lavoir communal

Mme MANGEON présente 2 devis :

*Le devis de l'Entreprise Boutteyre et Legrand d'un montant de 25 880 € HT
Le devis de la SARL SERI d'un montant de 26 256.00 € HT*

Après délibération, le Conseil valide le devis de l'Entreprise Boutteyre et Legrand d'un montant de 25 880 € HT et mandate Mme MANGEON pour la signature (Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 2)

- Broyeur de branches thermique professionnel

BLACKSTONE BSFC 1600 BSE moteur à essence

Mme MANGEON présente la facture de l'Entreprise GREMY d'un montant de 2075.60 € HT pour l'acquisition d'un broyeur communal. Mme GREMY ne prend pas part à la délibération.

La Commune peut bénéficier d'une subvention de 50 % par la CAGS (Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais). Après délibération, le Conseil valide l'acquisition du broyeur et mandate Mme MANGEON pour s'occuper du dossier.

II. Mise à jour du territoire suite à la construction de la déviation de Sens (Chasseurs de Collemiers)

Mme MANGEON présente le courrier du Vice-Président M. MAIGRET Jacky.

Suite aux travaux de La déviation, la Fédération départementale de chasse de l'Yonne (FDCY 89) et la Mairie ont demandés aux chasseurs d'être en règle avec la déclaration du nouveau territoire de chasse modifié par le tracé de la déviation.

*Mme MANGEON présente également la demande d'autorisation de chasser sur les terres de la Commune :
Parcelle D 1536 de 2 672 m²*

Le Conseil accepte et donne l'autorisation aux chasseurs de Collemiers de passer sur la parcelle citée ci-dessus et mandate Mme MANGEON pour la signature du document.

III. Mise au point des mesures de COVID (Piscine Tournesol)

Au vu du protocole imposé pour le COVID la fréquentation scolaire de celle-ci est reportée au plus tôt au 21/09/2020. Dès réception de la nouvelle convention modifiée, avec nouvelles dates, le devis des Cars Moreau sera validé.

IV. Rond-point entrée du village (déviation Sud de Sens)

Mme MANGEON présente le plan du sens giratoire envoyé par M. JUNG (Département) afin que la Commune donne son avis.

*Après délibération, le Conseil valide le plan sous réserve que l'écoulement pluvial soit bien maîtrisé.
(Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1)*

Un mail sera envoyé par Mme MANGEON pour informer M. YUNG, M. GAPILLAN et Mme CHARON de la décision du Conseil Municipal.

V. Questions diverses

- ~ *Invitation Bar'Ouf Café : une invitation a été envoyée au Conseil Municipal. Le Conseil accepte l'invitation*
- ~ *Recensement population 2021 : une erreur s'est glissée dans le Compte-rendu du Conseil Municipal du 17/07/2020. Mme ROCA Nadine a été nommée agent recenseur et Rachel la secrétaire a été nommée coordinateur communal*
- ~ *Commission Environnement et Voirie : le vendredi 25/09/2020 à 19h au Foyer Rural*

La séance est levée à 22h45. La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 16/10/2020 à 20h30 à la Salle de Fêtes, sauf empêchement imprévu du Maire. Dans ce cas, une autre date sera annoncée et affichée.